





Pôle attractivité et urbanisme durable Direction urbanisme et foncier Rapporteur: Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024 138 SÉANCE DU 22 MAI 2024

27 - SERVITUDE DE PASSAGE DE RÉSEAU ENEDIS **9001 RUE DU DIABLOTIN** COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS envisage de réaliser des travaux qui emprunteraient la parcelle sise à Cherbourg-en-Cotentin cadastrée BO 91, appartenant à la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.

Ces travaux consistent à poser un câble basse-tension en souterrain sur 15 mètres, un coffret réseau (n°R1) ainsi que deux câbles de branchement en souterrain sur 2 mètres et un coffret de branchement (n°B1).

Plus précisément, ces travaux consistent à :

- établir à demeure dans une bande de 3 mètres de large, une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 15 mètres ainsi que ses accessoires,
- établir si besoin des bornes de repèrage,
- poser un socle ou plusieurs coffret(s) et ses accessoires,
- effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvent à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé qu'ENEDIS pourra confier ces travaux à la commune de Cherbourg-en-Cotentin, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur,
- utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

A cet effet, ENEDIS sollicite la Ville pour la constitution d'une servitude de passage en tréfonds de la parcelle susvisée, pour l'implantation des canalisations et leurs accessoires, sans indemnité.

La servitude s'exercera de façon permanente, pour la durée des ouvrages et sur leur emprise afin de permettre à ENEDIS d'y accéder pour la surveillance et l'entretien du réseau électrique de distribution publique.

Une convention de servitude de passage et d'implantation devra être régularisée entre ENEDIS et la collectivité pour autoriser la constitution de ce droit réel, compatible avec l'affectation actuelle de l'emprise grevée.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser la création de servitude de passage et d'implantation au profit de la SA ENEDIS, ayant son siège social à PARIS LA DEFENSE CEDEX (92079), 34 place des Corolles, Tour Enedis, sur la parcelle cadastrée BO 91 appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin et sise 9001 rue du Diablotin,
- accorder ces servitudes sans versement d'indemnité, à titre gratuit,

Envoyé en préfecture le 24/05/2024 Reçu en préfecture le 24/05/2024 **vebdelib**

ID: 050-200056844-20240524-DEL2024_138-DE

autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer les conventions sous-seings privés préalables, qui prendront effet à compter de leur signature et pour la durée des ouvrages mentionnés, puis les actes authentiques à recevoir devant notaire ainsi que toutes leurs annexes,

dire que les frais inhérents aux actes notariés seront à la charges de la SA ENEDIS, qui devra en délivrer une copie à la collectivité.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 18h49		Nombre de votants : 54	
<u>Pour</u> : 53	<u>Contre</u> : 0	Abstention: 1 NPPV: 0 Catherine GENTILE	

Le Président de Séance, **Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance, Sylvie LAINÉ

PJ: 2

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Recu en préfecture le 24/05/2024 **™**vebdelib

Publié le 27/05/2024

Ville de Cherbourg-en-Cotent D: 050-200056844-20240524-DEL2024_138-DE Département de la Manche

Conseil municipal du 22 mai 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 : Nombre de Conseillers en exercice : 55 - Présents à la séance : 48 Date de la convocation et de son affichage: 10 mai 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-deux mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourgen-Cotentin, dûment convoqué en date du 10 mai 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard (arrivée 17h23) -BERNARD Christian - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy (arrivée 17h38) - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno (arrivée 18h07) - GENTILE Catherine -GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h39) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h43) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h37) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire LELONG Gilles jusqu'à son arrivée 19h20) - LEFRANC Bertrand (mandataire HÉBERT Dominique jusqu'à son arrivée 18h08) - LEJAMTEL Ralph - LELONG Gilles (mandataire COUPÉ Stéphanie jusqu'à son arrivée 17h35) - LEMOIGNE Sophie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 17h18) - LEPOITTEVIN Gilbert - MAGHE Jean-Michel -MARGUERITTE Camille (arrivée 17h46) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie -PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 18h20) - RONSIN Chantal (mandataire SIMONIN Philippe jusqu'à son arrivée 17h51) -ROUELLÉ Maurice (arrivée 17h20) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence 17h43 - 19h20) - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès (arrivée 17h20) - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 17h45) -VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

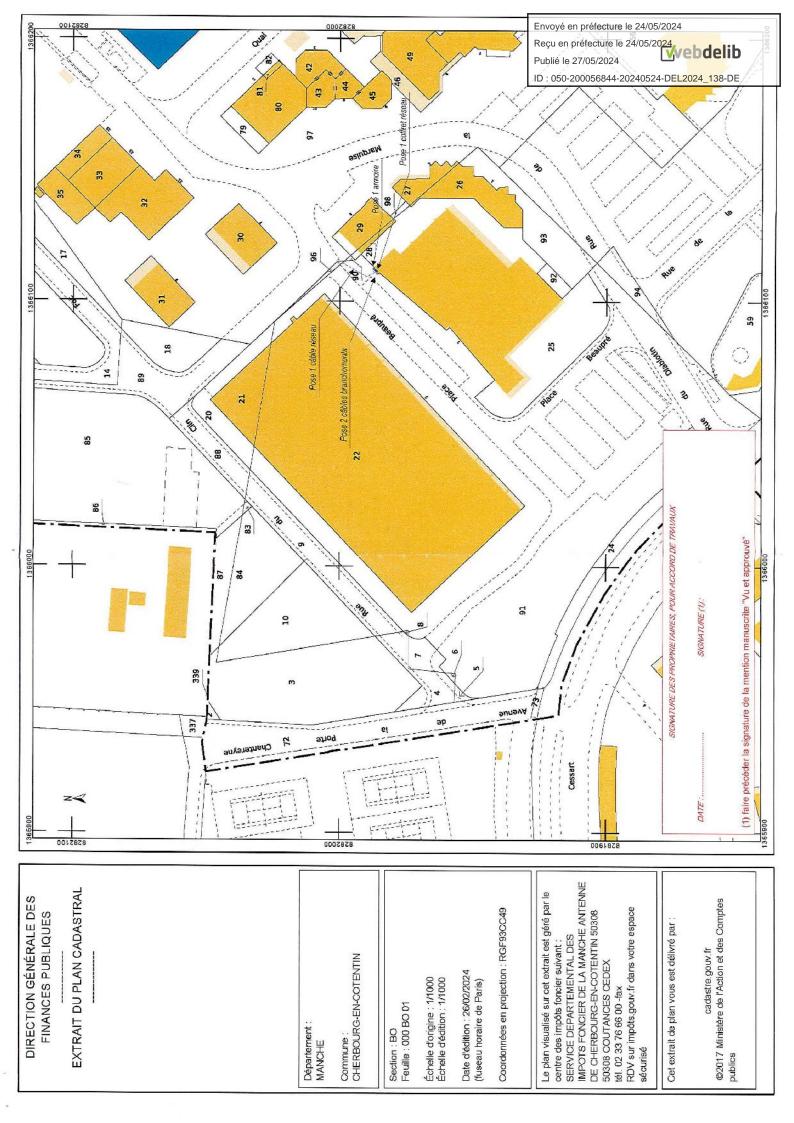
BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à GRUNEWALD Martine FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine LEJEUNE Pierre-François a donné procuration à MARTIN Patrice LEQUILBEC Frédérik a donné procuration à TARIN Sandrine PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit SAGET Eddy a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

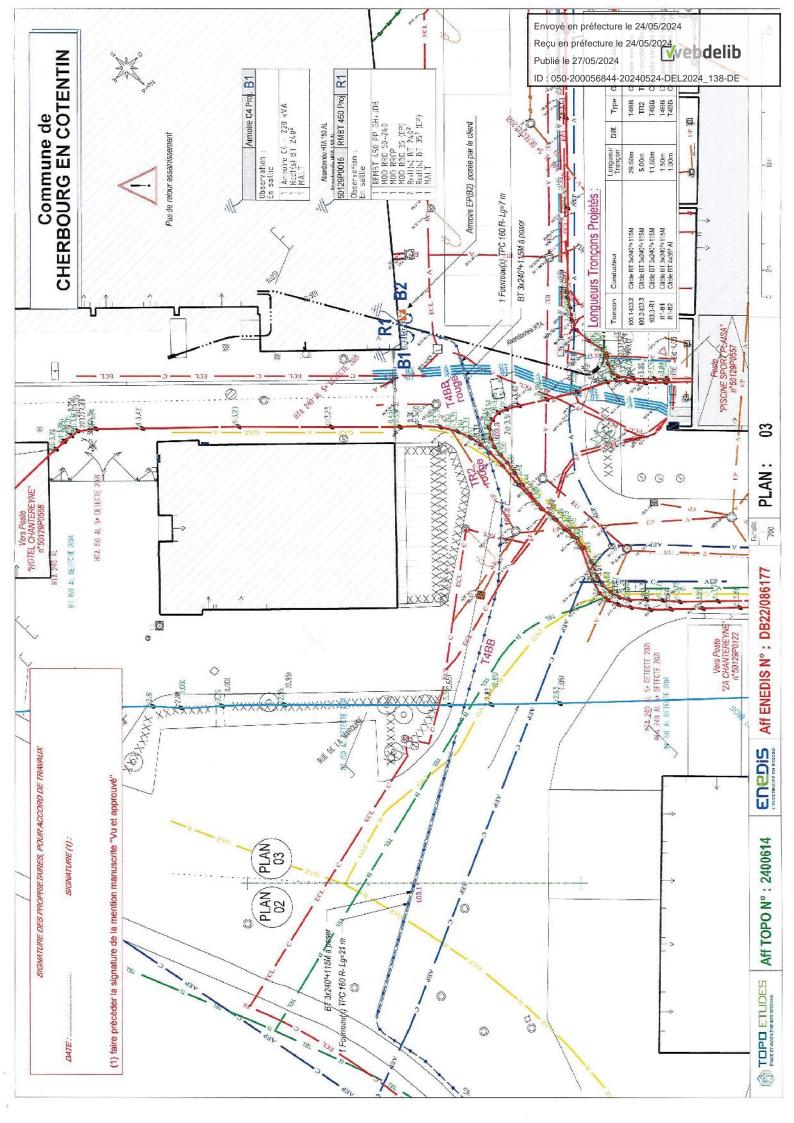
ABSENT

MARGUERITTE David

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification





Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le 27/05/2024



